



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-66-2

Ottawa, le 12 août 2005.

Suite à son avis public de radiodiffusion CRTC 2005-66 en date du 13 juillet 2005 et 2005-66-1 en date du 19 juillet 2005, le Conseil annonce ce qui suit :

**À LA DEMANDE DE LA REQUÉRANTE, L'ARTICLE SUIVANT EST RETIRÉ DE CET AVIS PUBLIC ET LA DEMANDE SERA RETOURNÉE À LA REQUÉRANTE.**

Article 2

**L'ensemble du Canada**  
**No de demande 2005-0556-3**

Demande présentée par **South Asian Television Canada Limited** en vue de modifier les licences des entreprises nationales de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelées ATN Alpha Punjabi Channel, ATN Tamil Channel, ATN Urdu Channel et de l'entreprise de programmation de télévision payante de catégorie 2 ATN B4U Hindi Movie Channel.

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PFD ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*